Commune de Myon

1 rue Georges Colomb 25440

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 JUILLET 2025 à 20h15

Etaient présents : Mesdames Marielle Castella, Colette Petetin, Sarah Vionnet et Messieurs David Bardey, Claude Cabaud, Faivre Claude, Benoît Martin, Louis Vallet.
Étaient absents excusés : Mesdames Yolande Boichut, Anne-Sophie Maire et Monsieur Patrick Deleule
Était absent : néant
Quorum : quatre
Secrétaire de séance : Madame Colette Petetin

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 12 juin 2025
- Projet de Plan de Mobilité Simplifié
- Sollicitation Conseil Départemental pour un diagnostic de vitesse
- Reconduction des cartes avantages jeunes
- Questions diverses

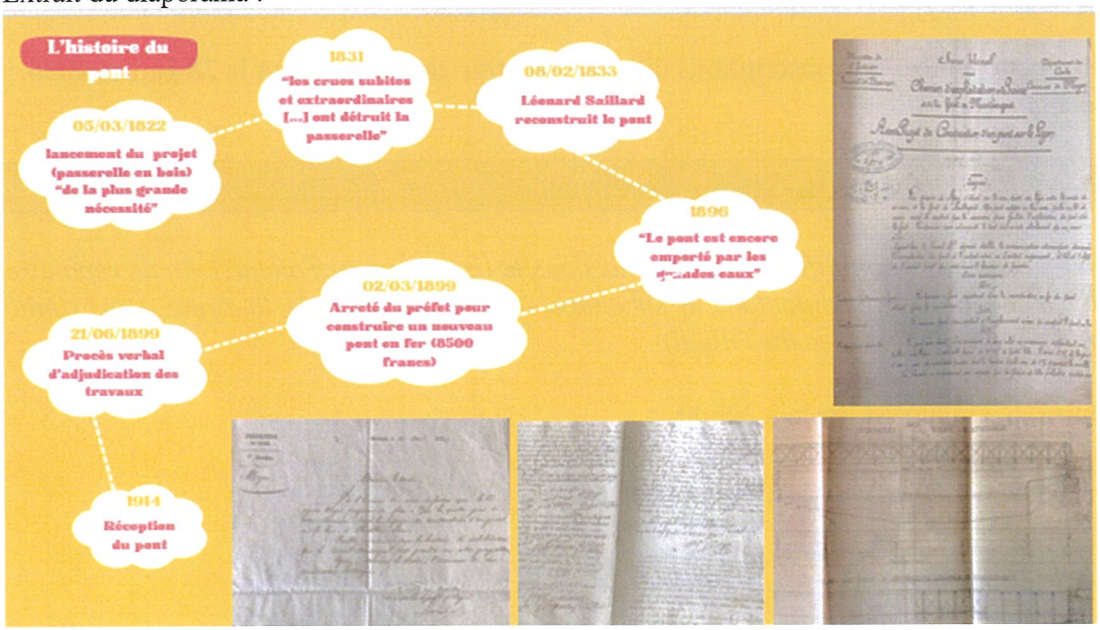
Madame le Maire demande à ajouter un projet de délibération à l'ordre du jour :

- Demande de subvention complémentaire auprès de l'Agence de l'Eau et du Département du Doubs pour la pose d'un compteur en sortie de la source de Belle Eau.

Les conseillers acceptent cette proposition.

Constance Vionnet présente l'étude et le diaporama qu'elle a réalisé sur l'histoire du Pont du Ranch et les travaux à venir. Le Conseil Municipal la remercie pour le travail effectué.

Extrait du diaporama :



Validation du procès-verbal du 12 juin 2025

Le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des présents.

Pose compteur sortie source Belle Eau

Madame le Maire rappelle aux conseillers la délibération du 12 juin 2025 concernant la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau et du Département du Doubs pour le projet de pose de 2 compteurs de sectorisation dans le village.
Un devis complémentaire a été demandé pour l'installation d'un compteur de sortie à la source Belle Eau. Le montant est de 3230 euros HT.
Le plan de financement se trouve ainsi modifié :

Montant des travaux HT	13 449.00
Subventions : - Agence de l'Eau - Département du Doubs	 6724.50 4034.70
Part commune	2689.80

Après délibération et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal valide le devis complémentaire et charge Madame le Maire de compléter la demande de subvention en cours.

Projet de Plan de Mobilité Simplifié (PMDs)

Le projet de Plan de Mobilité Simplifié proposé par la Communauté de Communes Loue Lison a été envoyé aux conseillers municipaux en amont de la réunion.
Après échanges, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la proposition de la CCLL.

Sollicitation Conseil Départemental pour un diagnostic de vitesse

Madame le Maire prendra rdv avec le STA de Besançon pour la réalisation d'un diagnostic de vitesse en agglomération. Les points de relevés proposés par le conseil municipal seront étudiés en juillet et les mesures seront prises pendant une durée d'une semaine en septembre prochain.

Reconduction des cartes avantages jeunes

L'opération est renouvelée cette année. Les inscriptions doivent parvenir en mairie avant le **28 juillet 2025.** Merci de respecter ce délai.

Questions diverses

La commune a déposé une déclaration simplifiée pour travaux dans le lit mineur du Todeur, afin de répondre à une problématique d'érosion de berge impactant la structure et la stabilité de le la route à proximité immédiate. (en direction de la Ferme du Gaec du Tilleul)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Le Maire
Vionnet Sarah

La secrétaire
Petetin Colette

Tél : 03.81.63.75.40
Email : mairie@myon.fr
Site : www.myon.fr